

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

N°026

OBJET :	<b>MISES À DISPOSITION GRATUITES D'INSTALLATIONS SPORTIVES À LA FFR XIII ET À LA LIGUE DU SPORT ADAPTÉ OCCITANIE</b>		
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 38	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, M. OLIVIER, Mme BERNARD, M. FERNANDEZ, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GASC, Mme FORTET, M. MARTY, M. GUILLERAY, M. OUDDANE, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE

**EXCUSES** : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GIOVANNETTI donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. BUSTOS donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

La Ville entend poursuivre le soutien qu'elle apporte aux différentes manifestations sportives organisées sur son territoire contribuant au développement de la pratique sportive, à l'animation locale et à son attractivité.

Elle est aujourd'hui sollicitée par plusieurs partenaires pour disposer à titre gracieux de ses installations sportives :

➤ **La Fédération Française de Rugby à XIII (FFR XIII)** a sollicité la mise à disposition gracieuse du stade Albert Domec le samedi 22 novembre 2025 pour la rencontre entre l'équipe de France « B » et les Koalas (joueurs australiens et étrangers évoluant dans le championnat de France).

A cette occasion, et pour permettre aux deux équipes de préparer cette rencontre dans les meilleures conditions, la Fédération a manifesté le souhait que le stade soit mis à disposition des deux équipes le jeudi 20 et le vendredi 21 pour leur mise en place respective.

➤ Le Président de la **Ligue du Sport Adapté Occitanie** en collaboration avec les Comités départementaux Sport Adapté de la Région, a manifesté le souhait de travailler en partenariat avec la Ville dans le cadre de la Trans Occitanie 2026 qui se déroulera le jeudi 11 juin 2026.

Cet évènement, organisé en lien avec les clubs Carcassonnais, prendra la forme d'une grande randonnée le long du Canal du Midi depuis Trèbes jusqu'à Carcassonne et se conclura l'après-midi par des ateliers sportifs qui occuperont la totalité de l'enceinte du Stade Albert Domec.

Afin d'accueillir cette manifestation dans les meilleures conditions, la Ligue du Sport Adapté Occitanie souhaite que leur soit mis à disposition gratuitement le stade Albert Domec, le terrain synthétique ainsi que la Structure Réceptive Puig-Aubert.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter les conventions ponctuelles de mise à disposition gratuites des installations sportives demandées par la FFR XIII et par la Ligue du Sport Adapté Occitanie.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extraït certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251218-28213A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025